



Assemblée générale

Distr. générale
21 novembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Point 18 de l'ordre du jour
Suivi et mise en œuvre des textes
issus des Conférences internationales
sur le financement du développement

Résumé du Président de l'Assemblée générale

Dialogue de haut niveau sur le financement du développement (New York, 26 septembre 2019)

I. Introduction

1. Le 26 septembre 2019, au Siège de l'ONU, l'Assemblée générale a tenu son premier Dialogue de haut niveau sur le financement du développement depuis l'adoption du Programme d'Action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (résolution 69/313, annexe). Le Dialogue de haut niveau a eu lieu immédiatement après le forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée, dans le contexte de la semaine d'action en faveur des peuples et de la planète et en marge du débat général de l'Assemblée à sa soixante-quatorzième session.

2. Parmi tous ceux qui souhaitaient participer au Dialogue figuraient plus de 40 chefs d'État et de gouvernement, une soixantaine de ministres (dont 20 ministres des finances, de l'économie et de la planification), des dirigeants de banques multilatérales de développement, des fondations philanthropiques, de grands investisseurs institutionnels et des organisations de la société civile. Au total, 14 chefs d'État et de gouvernement et 28 ministres ont pris part aux activités inscrites au programme du Dialogue.

3. Le programme se composait de quatre dialogues interactifs fondés sur les priorités qui avaient été arrêtées dans le Programme d'action d'Addis-Abeba ou qui étaient ressorties des débats tenus par les États Membres à l'occasion du forum du Conseil économique et social de 2019 sur le suivi du financement du développement, ainsi que des consultations menées par les représentants permanents du Canada et du Ghana, en tant que cofacilitateurs du Dialogue. Le rapport du Secrétaire général sur le suivi et la mise en œuvre des textes issus des conférences internationales sur le financement du développement (A/74/260), établi en amont du dialogue, a permis d'enrichir les débats.



4. Mécanisme orienté vers l'action, le Dialogue a donné lieu à l'annonce de plus de 20 initiatives et engagements de la part de gouvernements, du secteur privé et de la société civile, notamment des instruments financiers novateurs et de nouveaux partenariats visant à réunir les parties prenantes pour qu'elles mènent une action collective en faveur des objectifs de développement durable et du financement de l'action climatique (voir annexe).

5. Dans la perspective d'une décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable (2020-2030), les participants au Dialogue de haut niveau ont lancé un appel pressant pour que les mesures soient intensifiées et des engagements concrets pris pour accélérer la mobilisation des ressources de toute provenance, voyant dans le financement la clé qui permettrait d'atteindre tous les objectifs du développement durable. Le forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement, qui se tiendra en avril 2020, sera l'occasion d'examiner les progrès accomplis et de trouver des solutions inspirées par les initiatives majeures annoncées à l'occasion du Dialogue. Les principaux points abordés lors du Dialogue sont résumés ci-après.

II. Messages clés

6. Tant l'ampleur que la portée des efforts de mobilisation de ressources et des changements d'ordre politique ne sont toujours pas à la hauteur de ce qui est indispensable pour mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les ressources publiques et privées ne cadrent pas suffisamment avec ce qui est attendu pour les objectifs de développement durables et les déficits de financement énormes qui subsistent mettent en péril la réalisation du Programme 2030. Sur fond d'engagements renouvelés en faveur du Programme 2030, les pouvoirs publics et le secteur privé doivent d'urgence mobiliser des ressources pour mettre en œuvre le Programme d'action d'Addis-Abeba.

7. L'aide publique au développement (APD) reste un élément essentiel de la mise en œuvre du Programme 2030, en particulier pour les pays et les populations les plus vulnérables. Les pays à revenu intermédiaire ont souligné qu'il fallait ménager un meilleur accès à l'APD, aux prêts à des conditions concessionnelles et à d'autres mécanismes financiers publics, en particulier au vu des problèmes croissants, tels que les changements climatiques. Si certains ont souligné le rôle joué par l'investissement public et l'APD dans la mobilisation de fonds privés, d'autres ont mis en garde contre le fait que le financement mixte n'était pas une panacée et était mal adapté à certains contextes et à des secteurs essentiels sans lesquels il ne pouvait y avoir de développement inclusif et durable. Il convient de réunir de meilleures données pour comprendre les avantages et les inconvénients de l'allocation de ressources concessionnelles et des modes de financement mixte, en particulier en ce qui concerne les pays les plus pauvres.

8. Les ressources publiques nationales restent au cœur de la mise en œuvre. Pour ce qui est des ressources nationales, les États devraient éviter d'imposer un fardeau disproportionné aux pauvres et s'efforcer de rendre les systèmes fiscaux plus progressifs. Les réformes fiscales nationales et les autres mesures prises au niveau national pour renforcer la mobilisation de ressources nationales doivent être complétées par des mesures au niveau mondial qui aideront à combler les lacunes et faciliteront le recouvrement des impôts par les États. Des participants ont vivement souhaité qu'un forum mondial ouvert à tous soit consacré au niveau intergouvernemental à la coopération fiscale internationale.

9. Il a été souligné que les flux financiers illicites nuisaient aux générations présentes et futures et constituaient un obstacle majeur à l'action menée par les pays

pour parvenir à un développement durable. Ces flux constituent un problème mais il est possible d'agir, pour peu que l'on puisse mobiliser de toute urgence la volonté politique et la coopération multilatérale pour les tarir.

10. Des cadres de financement nationaux intégrés pourraient aider à accélérer et à soutenir efficacement les efforts de mobilisation et de mise en adéquation des ressources financières et non financières avec les stratégies nationales de développement durable dans tous les pays. De tels cadres pourraient accroître les effets et l'efficacité et favoriser la transparence et l'application du principe de responsabilité. Plusieurs pays ont lancé des cadres de ce type avec le concours de partenaires, dont l'ONU.

11. Il convient de trouver des approches systémiques pour assurer la soutenabilité de la dette face aux risques que font peser les changements climatiques et les vulnérabilités structurelles, d'autant que les risques climatiques sont l'un des principaux facteurs de surendettement. Il faut sensibiliser les organismes de réglementation à ces questions indissociables. Débiteurs et créanciers doivent adopter une approche systématique et coordonnée pour prévenir et régler les crises d'endettement à répétition. L'ONU pourrait jouer un rôle majeur à cet égard en organisant des débats sur la question de la dette.

12. Il est indispensable de mobiliser l'investissement privé à long terme en faveur du développement durable pour financer le Programme 2030. Certaines entreprises commencent à envisager les effets que leurs décisions ont non plus seulement sur leurs actionnaires mais aussi sur toutes les parties prenantes. Les arguments en faveur de l'investissement dans le développement durable ne cessent de se multiplier, mais il faut que le secteur privé et les organismes de réglementation renforcent les effets de ce financement et intensifient leur action.

13. Les pays en situation particulière, notamment les pays d'Afrique, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ont du mal à mobiliser des fonds alors qu'ils sont aux prises à des risques tels que ceux liés aux phénomènes météorologiques extrêmes qui découlent des changements climatiques. Le coût des interventions en cas de catastrophe naturelle dépasse les capacités de financement nationales, ce qui contribue au surendettement et met à mal les acquis de développement. Ceux qui financent l'action climatique pourraient aider les pays les plus vulnérables à accéder aux moyens dont ils ont besoin, et plus de ressources pourraient être allouées à des instruments ex ante qui aideraient à renforcer la résilience. Nombre de ces pays ont assisté à une chute de l'APD et ont toujours du mal à mobiliser des fonds privés.

14. Les pays et les partenaires de développement innovent continuellement pour imaginer et proposer des solutions de financement qui pourraient être encore élargies.

III. Mettre les ressources publiques au service de sociétés plus équitables et durables, notamment en luttant contre les flux financiers illicites

15. De nombreux participants ont souligné l'importance que revêtaient les réformes fiscales au niveau national et le renforcement des politiques et de l'administration fiscales et signalé qu'il fallait mettre l'accent sur l'appropriation nationale en tant que moteur essentiel du développement et de la croissance durables à long terme. Les pays ont défini diverses priorités dans le cadre des efforts visant à renforcer la mobilisation des ressources nationales, notamment le renforcement des capacités, l'amélioration des systèmes juridiques, la transparence des mécanismes budgétaires et des mécanismes de gestion des finances publiques, et le renforcement de l'administration

fiscale et de l'état de droit. Il a également été dit que ces efforts seraient insuffisants sans une action complémentaire au niveau international.

16. Il a été souligné que les flux financiers illicites avaient des conséquences particulièrement dévastatrices sur les groupes les plus vulnérables de la société. En ce qui concerne les mesures à prendre au niveau international pour faire face à ces flux, les participants ont souligné qu'il fallait lutter contre le secret financier, la corruption et ceux qui facilitaient la corruption, la fraude et l'évasion fiscales de la part des entreprises, et les flux financiers illicites en général. De nombreux participants ont souligné qu'il fallait renforcer et réformer l'architecture institutionnelle internationale. Certains ont également proposé que l'on renforce la Convention des Nations Unies contre la corruption et l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés et demandé de nouveau que le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale cesse d'être un organe d'experts et devienne un organe intergouvernemental.

17. De nombreux pays ont souligné qu'il importait de mettre les ressources en adéquation avec les priorités et les plans nationaux de développement durable. Des cadres de financement nationaux intégrés pourraient contribuer à alimenter les stratégies nationales de développement durable, aider les pays à percevoir plus et à mieux dépenser et démultiplier les effets sur le développement. De nombreux pays avaient déjà eu recours à certains de ces éléments, mais il importait maintenant de concevoir une stratégie intégrée dans laquelle on prendrait en considération les flux financiers, les besoins, les coûts, les risques et les politiques existants pour aider les pays à atteindre leurs objectifs.

IV. Financer les objectifs de développement durable et l'action climatique sur fond d'alourdissement du fardeau de la dette

18. De nombreux participants ont souligné la vulnérabilité des pays en développement face aux changements climatiques et dit qu'il fallait agir sans plus tarder face aux effets menaçants de ces changements. Rappelant les conséquences de plus en plus dévastatrices que les ouragans avaient pour les États insulaires des Caraïbes, les intervenants ont souligné que les petits États insulaires en développement faisaient face de manière disproportionnée aux dégâts économiques et sociaux provoqués par des phénomènes météorologiques extrêmes. Les coûts qui en résultaient dépassaient souvent la marge de manœuvre budgétaire dont disposaient ces États et d'autres pays vulnérables, entravaient la réalisation des objectifs de développement durable et alourdissaient le poids de la dette.

19. De nombreux pays en développement ont déclaré que, compte tenu de la marge de manœuvre financière réduite dont ils disposaient et du manque de ressources, ils avaient beaucoup de mal à financer les mesures d'adaptation aux changements climatiques et les mesures d'atténuation des effets de ces changements. Les mesures nationales, telles que les plans d'adaptation dans lesquels sont exposées les dépenses à engager pour investir dans des infrastructures résilientes face aux changements climatiques, étaient essentielles. Il fallait également des mécanismes d'intervention et un soutien financier agiles sur le plan international. Certains États Membres ont demandé à la communauté internationale de simplifier l'accès au Fonds vert pour le climat, tout en notant que le niveau des ressources annoncées à ce jour ne serait pas suffisant pour faire face à l'accélération des effets des changements climatiques.

20. Les participants sont convenus qu'il fallait mobiliser toutes les sources de financement – privées, publiques, nationales et internationales – pour aider les pays en situation particulière à faire face aux problèmes majeurs qui étaient les leurs.

Certains ont cité des exemples montrant qu'il était possible de mettre les capitaux privés au service de la lutte contre les changements climatiques, par exemple avec l'émission d'obligations climat, la mise en place d'instruments financiers verts et l'amélioration des normes d'information relatives aux investissements durables. Les compagnies d'assurance privées avaient un rôle à jouer et les participants les ont exhortées à proposer des solutions viables et financièrement intéressantes aux pays en développement. Parallèlement, certains participants ont fait valoir que dans de nombreux domaines en mal de progrès l'on ne pouvait pas compter exclusivement sur les entreprises et qu'il faudrait continuer à procéder à d'importants investissements publics.

21. De nombreux pays ont souligné les difficultés rencontrées par les petits États insulaires en développement qui étaient passés de la catégorie des pays les moins avancés à celle des pays à revenu intermédiaire et qui de ce fait avaient cessé de bénéficier de financements à des conditions concessionnelles essentiels. Certains ont donc demandé à la communauté internationale de ne plus se fonder sur des critères fondés uniquement sur la mesure du produit intérieur brut (PIB) pour décider de retirer tel ou tel pays de la liste des pays les moins avancés et de se doter de critères plus larges qui tiennent compte de la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles.

22. Les participants ont souligné qu'il importait de disposer d'une certaine marge de manœuvre budgétaire pour financer l'action en faveur des objectifs de développement durable dans un contexte de surendettement croissant. Pour que les pays en développement à faible revenu puissent atteindre les objectifs, il faudrait que d'ici à 2030 ils consacrent chaque année environ 15 % de leur PIB combiné aux secteurs de la santé, de l'éducation et des infrastructures. Pour ce faire, il faudrait prendre des mesures aux niveaux national et international et notamment renforcer la gestion macroéconomique, accroître les recettes publiques et appliquer des plans de dépenses plus efficaces. L'attention a été appelée sur le fait qu'il importait que la dette soit soutenable, transparente et gérée au mieux dans ce contexte. L'accent a été mis sur la nécessité d'accorder la priorité aux emprunts destinés aux investissements productifs.

23. Des mécanismes de financement novateurs ont également été examinés sous l'angle de la dette. De manière générale, la plupart des intervenants étaient favorables à l'utilisation de nouveaux modes de financement, mais il a été dit que les instruments de financement concessionnel traditionnels avaient un rôle clé à jouer.

V. Réorienter les ressources financières pour combler le déficit de financement de l'action climatique et de l'action en faveur des objectifs de développement durable

24. Les participants ont souligné que les objectifs ne seraient pas atteints sans des réformes ambitieuses et bien coordonnées du système financier mondial au cours des 10 années à venir. Parmi les priorités figuraient la transformation des marchés des capitaux et une meilleure mise en adéquation des investissements du secteur privé avec le développement durable, ce qui passait par des réformes de la réglementation, certes audacieuses mais réalisables, pour inciter à une évolution des comportements, notamment pour faire face aux risques climatiques.

25. Il fallait également rendre le financement plus vert et aller au-delà des obligations vertes et des instruments individuels pour placer le financement vert au cœur des bilans des institutions financières. Le financement vert et la décarbonation donnaient l'occasion d'améliorer les gains pour l'environnement, d'autant que les risques climatiques influaient de plus en plus sur les investissements ordinaires. À

titre d'exemple, le réseau de banques centrales et de superviseurs mis sur pied aux fins du verdissement du système financier (Network of Central Banks and Supervisors for Greening the Financial System) a jugé que les risques liés au climat étaient une source de risques financiers et s'attachait à ce que les banques centrales et les superviseurs commencent à prendre en considération les risques liés au climat dans leurs activités de supervision et de contrôle. Une étape cruciale consisterait à déterminer le prix du carbone et à analyser l'effet des investissements sur l'action climatique.

26. Les participants ont souligné qu'il fallait mobiliser des financements privés pour financer l'action visant à atteindre les objectifs de développement durable. Il serait possible d'augmenter les investissements durables pour peu que le secteur financier propose des produits qui répondent à une demande en progression constante. Ces investissements pourraient également tirer parti de l'élan en faveur de la durabilité qui existe dans bon nombre d'entreprises, ainsi que l'illustre la prise de position de l'association Business Roundtable sur le but des entreprises, qui a été signée par plus de 180 présidents-directeurs généraux et qui montre que les entreprises ont de plus en plus conscience de l'effet qu'elles ont sur les employés et la société.

27. Des investissements chiffrés en milliards de milliards de dollars n'ont donné que de faibles rendements, voire des rendements négatifs, alors que des possibilités d'investissement s'offraient dans les pays en développement. Les liquidités abondaient et il était possible de diversifier les portefeuilles, mais les formules attrayantes étaient rares. Afin de décider les investisseurs institutionnels à desserrer les cordons de la bourse, on pourrait regrouper et diversifier les risques dans l'ensemble du système. Pour les investisseurs, il était également important que les investissements atteignent une certaine échelle, chose qu'il était possible d'obtenir en combinant les projets dans un même instrument d'investissement.

28. Les pouvoirs publics pourraient adopter des politiques qui atténuent les risques et encouragent les investissements privés, en particulier parce qu'elles créent des conditions favorables. Certains participants ont également souligné que le financement mixte pouvait aider à réduire les risques. Les pays en développement offraient de très nombreuses possibilités d'investissement de nature à générer des rendements attrayants, notamment dans le secteur manufacturier et dans celui de la haute technologie, et les partenariats public-privé pourraient être mis à profit pour mobiliser des fonds privés. Les banques multilatérales de développement pouvaient aider les pouvoirs publics à construire des infrastructures financées par des investisseurs. Des réformes structurelles pourraient aider à faire sauter les obstacles qui pèsent sur les investissements dans les infrastructures. Des fondamentaux économiques sains, tels qu'une inflation et des niveaux d'endettement bien gérés, attiraient les investisseurs et renforçaient la confiance. Il importait d'instaurer un environnement propice aux entreprises pour attirer plus d'investissements, en particulier dans les pays les moins avancés. Bien souvent, la mobilisation de fonds d'investissement mondiaux exigeait de partager les risques, par exemple, en garantissant les premières pertes. Il y avait aussi des cas où les risques d'investissement reposaient plus sur une impression que sur la réalité.

29. Les participants ont souligné qu'il fallait renforcer l'inclusion financière. À cette fin, on pourrait tirer parti de la technologie : on pourrait se servir de la technologie de la chaîne de blocs pour la création de l'identité numérique, des services bancaires mobiles pour toucher les segments mal desservis et des données de paiement pour le profilage des microentreprises et des petites et moyennes entreprises aux fins de l'octroi de prêts. L'inclusion financière permettrait aux pauvres d'épargner, d'emprunter et de contribuer à la vie de leur famille et de la société, et elle pourrait faire progresser le développement durable par de multiples voies, qu'il

s'agisse de la santé, de l'éducation et de l'autonomisation des femmes. Cependant, la technologie était inégalement répartie. En outre, il fallait améliorer l'accès des microentreprises et des petites et moyennes entreprises au financement, notamment par une meilleure utilisation des données.

Annexe

Annonces et initiatives

<i>Intervenant</i>	<i>Annonce ou initiative</i>
Le Premier Ministre de Sainte-Lucie, Allen Chastanet	Plan de financement national, à exécuter avec le Forum économique mondial
Le Ministre malaisien des affaires économiques, Mohamed Azmin Ali	Fonds à l'appui des efforts visant à améliorer l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (One WASH Fund), dirigé par la Banque islamique de développement et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Le Ministre suédois de la coopération internationale pour le développement, Peter Eriksson	Envois de fonds réservés à des initiatives de développement durable, en partenariat avec le Fonds d'équipement des Nations Unies
Le Ministre danois de la coopération au service du développement, Rasmus Prehn	Plan visant à doubler l'aide publique au développement liée au climat
Le Secrétaire mexicain aux affaires étrangères, Marcelo Ebrard	Plan d'investissement conjoint avec les pays voisins dans les zones de forte émigration
Le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, Nasser Bourita	Nouvelles initiatives dans le domaine de l'agriculture et des changements climatiques, notamment une initiative avec le Sénégal visant à renforcer la durabilité et la sécurité et un centre d'information climatique pour les jeunes en Afrique
Le Ministre luxembourgeois des affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn	Build Fund, en partenariat avec le Fonds d'équipement des Nations Unies et Bamboo Capital Partners
Le Ministre finlandais du commerce extérieur et de la coopération pour le développement, Ville Skinnari	Communication d'informations sur le nombre croissant de membres de la Coalition des ministres des finances en faveur de l'action climatique et sur les plans visant à réduire le coût du capital pour les projets climatiques dans les pays n'ayant qu'un accès limité aux capitaux
Le Sous-Secrétaire d'État américain à la croissance économique, à l'énergie et à l'environnement, Keith Krach	Mobilisation des investisseurs institutionnels en faveur d'une initiative portant sur les infrastructures en Afrique
La Ministre d'État émirienne chargée du bonheur et du bien-être, Ohood Al-Roumi	Initiatives dans les domaines de l'énergie et de la technologie, notamment dans le cadre de partenariats avec plus de 30 petits États insulaires en développement portant sur l'action climatique et les énergies renouvelables
Le Directeur général de la Direction suisse du développement et de la coopération, Manuel Sager	Initiative Blue Peace
Le Secrétaire d'État auprès du Ministre français de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoyne	Élaboration de méthodes novatrices permettant de mesurer l'aide au développement
Institution Brookings, Amar Bhattacharya	Rapport de l'équipe technique chargée d'étudier la question de la mobilisation de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020
Le Président du International Development Finance Club, Rémy Rioux	Proposition visant à contribuer, sous la direction de l'ONU, à l'élaboration d'un nouveau label d'investissement pour le

<i>Intervenant</i>	<i>Annonce ou initiative</i>
	développement ; proposition relative à un sommet mondial des banques de développement qui se tiendrait en 2020
Investor Leadership Network, Barbara Zvan	Premier rapport du réseau sur les changements climatiques, qui donne aux investisseurs et aux prêteurs les informations dont ils ont besoin pour évaluer et chiffrer adéquatement les risques et les possibilités liés aux changements climatiques
Société financière internationale, Stephanie von Friedeburg	Communication d'informations sur la stratégie visant à renforcer la confiance, au moyen de principes de fonctionnement communs, dans l'investissement conçu pour maximiser les effets
La Présidente du groupe de travail 2X Challenge, Anne-Marie Lévesque	Initiative du Groupe des Sept et d'autres pays visant à mobiliser 3 milliards de dollars en faveur des femmes d'ici à 2020, 2,5 milliards de dollars ayant déjà été mobilisés
La Directrice exécutive du Pacte mondial des Nations Unies, Lise Kingo	Lancement d'obligations axées sur les objectifs de développement durable et lancement d'un réseau des directeurs généraux au service des objectifs
Richard Curtis, Champion des objectifs du développement durable et cinéaste	Campagne « Make My Money Matter »
Directeur exécutif de Global Benchmarking Alliance, Gerbrand Haverkamp	Nouveau classement des entreprises technologiques les plus influentes établi en fonction de l'action qu'elles mènent en faveur des objectifs de développement durable
La Coprésidente de l'Équipe spéciale chargée de la question du financement numérique des objectifs de développement durable, Maria Ramos	Lancement du rapport d'activité de l'Équipe spéciale intitulé « Harnessing Digitalization in Financing of the Sustainable Development Goals: Co-Chairs' Progress Report to the Secretary-General of the Task Force on Digital Financing of the Sustainable Development Goals »
La co-fondatrice et directrice exécutive du Youth Climate Lab, Dominique Souris, et la coordinatrice du Pacific Islands Climate Action Network, Genevieve Jiva	Messages de la part du Sommet de la jeunesse sur l'action pour le climat